

DATE DE CONVOCATION :

Le 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 27

PROCURATIONS : 2

VOTANTS : 29

POUR : 27

ABSTENTION : 0

CONTRE : 2

N° 2026-32

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Yannick PAQUE – Jérémie VIAL – Annie MONNERY – Kenan SOLMAZ – Maria-Dolorès THUDEROZ – Patrick BERTHON – Emilie RATTON – Michaël DUCHAINE – Fatima BENKHEIRA – Aurélie MARQUET – Geneviève TABARET – Clémentine FIGUET – Patrick RAMON – Fabrice LARIOL – Sébastien MECHAIN – Corinne JOURDAN – Cyril BRUZZESE – Mégane JOURDAN – Jean-Pierre PODKOWA – Hélène TALARCZYK – Jean-Michel PEROUZE – Marlène CAPONI – Marie-Christine ROSTAING – Lucile CASSASSOLLES – Loutfi BOUAJILA – Laurent BROSELIN – Magalie AÏDI

Avaient donné procuration : Messieurs Philippe MEYNIER (pouvoir à Jérémie VIAL) - Mathias LAUNEY (pouvoir à Sébastien MECHAIN)

Etaient absents excusés : néant

Monsieur Michaël DUCHAINE a été élu secrétaire de séance

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Désignation d'un représentant de la commune au collège Jacques BREL de Beaurepaire**

Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil Municipal sur la nécessité de désigner un représentant de la commune dans deux instances du collège Jacques Brel.

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-21,

Après en avoir délibéré, à la majorité (2 voix contre) :

**-Désigne** Madame Corinne JOURDAN pour siéger au conseil d'administration et au conseil d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège Jacques Brel de Beaurepaire ;

**-Autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire**

Yannick PAQUE

